

LX515



CECIL s'engage à vous proposer des produits haute technologie répondant aux directives européennes et à vos attentes en terme de qualité, de résultats et de performances environnementales. Pour cela, CECIL s'appuie sur un laboratoire à la pointe de la technologie, des usines ISO 14001 qui maîtrisent à 100% leurs rejets et des matières premières sélectionnées pour leur efficacité et leur faible impact sur l'environnement.

INDICE
15

Lasure PROTECTION ACTIVE

- Application facile : bonne glisse sous le pinceau
- Séchage rapide



Une formulation phase aqueuse issue de notre R&D qui allie haute technicité, confort d'utilisation et respect de l'environnement. Un produit qui vous respecte et préserve votre cadre de vie.

CARACTÉRISTIQUES

Prêt à l'emploi

Aspect en pot : Laiteux

Aspect du film : Satiné

Viscosité : Onctueux

Densité : 1,03 +/- 0,02

Extrait sec % : 23% +/- 2%
selon les teintes

Type de résine : Acrylique

Pigments : Oxydes de fer

Teintes : Tons bois + incolore (Teintes miscibles entre elles)

Utilisation : Intérieur / Extérieur
(incolore uniquement en intérieur)

Point éclair : Néant

Conditionnement : 1L - 5L - 10L

Stockage :

Conditions : 5°C < T°C < 35°C
Conserver dans son emballage hermétique d'origine

CRAINT LE GEL

FONCTIONS

Issue de l'expertise de CECIL, la lasure Protection Active LX515 est spécialement étudiée pour décorer et protéger tous les bois extérieurs sous exposition modérée aux intempéries et aux UV.

Microporeuse et hydrofuge, elle laisse respirer le bois et évite les reprises d'humidité.

Formulée pour une application très facile, elle offre une **bonne glisse sous pinceau**, sans cordage ni coulures, avec un beau rendu du film.

Son séchage rapide permet d'appliquer deux couches dans la journée.

La lasure de finition LX515 permet d'obtenir une **PROTECTION ACTIVE** sur tous types de bois (bardages, chalets, portes, volets, fenêtres, charpentes, ...), en rénovation et sur bois neufs (en système avec la lasure D'IMPREGNATION : LX500).

MODE D'EMPLOI

Prêt à l'emploi. Bien remuer avant usage.

L'aspect laitueux dans le pot disparaît lors de l'application.

SUR BOIS NEUFS ou REMIS A NEUF (résineux, exotiques et feuillus) :

Il est recommandé d'appliquer, au préalable, un traitement des bois fongicide, insecticide, en phase aqueuse, sur toutes les faces du bois.

Appliquer en 1^{re} couche la lasure d'IMPREGNATION LX 500 pour renforcer l'accroche et la tenue du système complet.

Puis appliquer 2 couches de lasure LX515, selon les prescriptions du DTU 59.1, pour une bonne durabilité.

Un léger égrenage entre couche permet d'obtenir une belle finition.

SUR BOIS ANCIENS :

Sur bois très abimés : les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.

Entretien courant : Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égrenage des lasure anciennes.

Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

Conseil Pro :

LE SYSTEME PRO : sur tous les bois neufs, appliquer une lasure d'imprégnation **LX 500 pour renforcer l'accrochage**.

Matériel d'application :

Pistolet, pinceau.

Consommation :

14 à 16 m² par litre en 1 couche.

Séchage : (20°C - HR : 65 %)

Hors poussière : 30 min.

Entre couches : 2 h.

Complet : 24 h.

Nettoyage du matériel :

Eau, immédiatement après usage.

Conditions d'application :

Ne pas appliquer par temps de pluie.

Ne pas appliquer à des températures inférieures à 5°C ou supérieures à 35°C.

INFORMATIONS

La directive COV (2004/42/CE) est une directive européenne qui a pour but de réduire les émissions de solvants dans l'air.

Elle fixe les teneurs maximales en Composés Organiques Volatils dans les peintures et vernis.

Cette directive est applicable depuis 2007 et les teneurs maximales seront abaissées en 2010.

La lasure LX515 est conforme à la directive COV 2010.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Refermer hermétiquement l'emballage après usage.

Fiche de données de sécurité disponible sur www.quickfds.com.

Le système PRO CECIL

1 BOIS NEUFS

- Pour les essences de bois non résistantes, il est recommandé d'appliquer au préalable, un traitement des bois, fongicide et insecticide, en phase aqueuse TX203, sur toutes les faces du bois, en insistant sur les « bois de bout », et les parties horizontales en rétention d'eau.
- L'application au préalable d'un produit de traitement des bois TX203 permet d'améliorer nettement la durabilité des lasures dans le temps.

Sur bois neufs, LE SYSTEME PRO CECIL répond au DTU 59.1 pour assurer une décoration et une protection durable des bois contre les intempéries et les UV du soleil

→ **ETAPE 1 : 1 couche de lasure d'IMPREGNATION LX500**

→ **ETAPE 2 : 2 couches de lasure de FINITION**



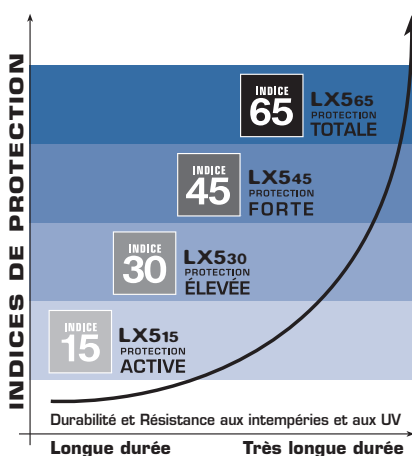
Choisir l'indice de Protection adéquat en fonction de l'exposition des bois à protéger

2 BOIS ANCIENS

- Si les bois sont attaqués, appliquer un traitement curatif par injection et badigeonnage.
- **Sur bois très abimés** : les remettre à nu par ponçage ou décapage avec l'AX DKP puis procéder comme sur les bois neufs.
- **Entretien courant** : Appliquer une à deux couches de lasure après brossage soigné voire égréage des lasures anciennes.
- Réappliquer lorsque l'aspect de la lasure se dégrade.

3 CHOIX DE LA LASURE DE FINITION

CECIL définit, suivant l'exposition des bois, un **INDICE*** de **PROTECTION** pour chaque lasure.



GUIDE DE CHOIX

Exposition UV et intempéries	BOIS NEUFS	BOIS ANCIENS
EXTRÊME	LX500 + LX565	LX565
FORTE	LX500 + LX545	LX545
ÉLEVÉE	LX500 + LX530	LX530
MODÉRÉE	LX500 + LX515	LX515

* Ces indices sont établis grâce à des tests normalisés de vieillissement accéléré des lasures : QUV Test, qui mesurent la résistance à l'usure du film de lasure (perte de brillance, évolution de la teinte, farinage du film, craquelage, ...)